

Centre de vacances
BDK Organisation ASBL
(ROI & CGV 2025)



TABLE DES MATIERES

IDENTIFICATION DU POUVOIR ORGANISATEUR.....	3
PROJET PÉDAGOGIQUE	3
PARTIE 1 – RÈGLEMENT D’ORDRE INTÉRIEUR DE NOS STAGES EN BELGIQUE.....	3
PÉRIODES	3
ACCESSIBILITÉ AU CENTRE DE VACANCES.....	3
RÉPARTITION DES GROUPES	4
ACTIVITÉS	4
SPÉCIFICITÉS BDK’LAND	4
GARDERIES ET RETARDS	5
REPAS ET BOISSONS	5
TEMPS DE REPOS.....	5
VÊTEMENTS ET MATÉRIEL À PRÉVOIR	5
DÉPLACEMENTS À L’EXTÉRIEUR DU CENTRE DE VACANCES.....	6
SPÉCIFICITÉS POUR NOS SÉJOURS EN INTERNAT À L’ÉCURIE DES ÎLES D’HATRIVAL	6
FICHE MÉDICALE	6
USAGE DE MÉDICAMENTS	6
ACCIDENTS	6
DISPOSITIF D’URGENCE.....	7
PERTE – VOL – DÉGRADATION.....	7
DROIT À L’IMAGE	7
RÈGLES DE VIE AU SEIN DU CENTRE DE VACANCES BDK	7
VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE	8
PARTIE 3 - CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE	9
MODALITÉS D’INSCRIPTION	9
MODALITÉS DE PAIEMENT	9
POLITIQUE D’ANNULATION	10
INTÉRÊTS DE RETARD ET CLAUSE PÉNALE.....	10
CHÈQUE CADEAU	11
PORTEFEUILLE VIRTUEL	11
RÉDUCTIONS.....	11
ATTESTATIONS DE MUTUELLE ET DE FRÉQUENTATION	11

IDENTIFICATION DU POUVOIR ORGANISATEUR

Les différents centres de vacances d'Arlon, Hatrival, et de Waremme sont gérés par BDK Organisation ASBL dont le siège social est situé rue du Boquillon 48 à B-6860 Mellier. Le nombre de moniteurs global étant trop élevés pour une région de plus en plus pauvre au niveau de la formation et des compétences, nous avons décidé de supprimer en 2023 bon nombre de centres de vacances BDK.

Notre site web www.mybdk.be comporte toutes les informations nécessaires et relatives aux stages.

L'équipe BDK est à votre entière disposition durant toute l'année du lundi au vendredi, de 8h à 17h. Pendant les vacances scolaires, les horaires de bureau sont modifiés sur base des horaires de stages.

Nous répondrons avec plaisir à toutes vos questions envoyées par mail à belgique@bdkstages.be.

PROJET PÉDAGOGIQUE

La mission du projet pédagogique consiste à contribuer à l'encadrement, à l'éducation et à l'épanouissement des enfants pendant les périodes de congés scolaires. Il est disponible sur simple demande par email, directement auprès des coordinateurs du centre de vacances pendant les périodes de stages ou en consultation libre sur notre site internet www.bdkstages.be.

PARTIE 1 – RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR DE NOS STAGES EN BELGIQUE

Périodes

BDK propose des activités à chaque période de congés et de vacances scolaires, à savoir :

- Congé d'automne (Toussaint)
- Vacances d'hiver (Noël et Nouvel-An, sous réserve d'un nbr min. de participants)
- Congé de détente (Carnaval)
- Vacances de printemps (Pâques)
- Vacances d'été (Juillet & août)
- ⇒ Conformément au nouveau calendrier des rythmes scolaires.

Accessibilité au centre de vacances

Nos centres de vacances sont accessibles à tous les enfants âgés de 3 à 15 ans inclus.

Chez les petits, seuls les enfants propres sont acceptés. Il se peut qu'il y ait des petits accidents. Bien sûr, ceci n'est pas un problème (pour peu que des affaires de rechanges soient mises dans le sac des enfants).

- Enfants porteurs d'handicaps

Le centre de vacances accepte des enfants de type 1 (retard mental léger) et type 3 (troubles du comportement). Nous demandons cependant aux parents de nous expliquer la spécificité du handicap de l'enfant lors de l'inscription (voir même avant de l'inscrire) afin d'organiser au mieux son intégration. Veuillez noter que nous ne sommes pas en mesure d'accepter des enfants handicapés moteurs en raison des infrastructures qui ne s'y prêtent malheureusement pas.

- Maladies contagieuses

Les enfants victimes de maladies contagieuses sont aussitôt écartés. Une attention particulière doit être portée à la contagiosité lors de l'examen préalable à l'entrée de l'enfant en centre de vacances. En effet, le report de l'entrée en milieu d'accueil peut être exigé en attendant la disparition de certains symptômes, la confirmation d'un diagnostic ou la fin d'une période d'incubation (exemple : varicelle).

- Pédiculose (présence de poux sur la tête)

Les poux ne sont pas en exclusivité dans les écoles. Toutes les collectivités peuvent malheureusement rencontrer un problème de poux. C'est une problématique délicate car elle crée parfois des stigmatisations de certains enfants et de leur famille. Dans la plupart des cas, une fois le traitement entamé, les enfants ne sont plus contagieux. Si auquel cas, nous faisons face à un cas de pédiculose, les parents seraient informés du problème à la fin de la journée et seraient tenus de réaliser le traitement le soir :

- Peignage des cheveux mouillés avec peigne à poux.
- Traitement local avec un pédiculicide : shampoing à base de Pyrethriinoïdes, lotion à base de Malathion.

Si le traitement a bien été effectué, l'enfant peut alors être accueilli le lendemain pour participer aux activités. Une éviction de 24 heures pourra être envisagée en cas de pédiculose massive.

Répartition des groupes

Les groupes sont répartis de la manière suivante : 3/5 ans, 5/7 ans, 6/9 ans, 8/12 ans, 7/15 ans et 9/15 ans. Si le nombre d'enfants le permet, nous subdiviserons les catégories reprises ci-dessus en sous-groupes d'enfants de la même tranche d'âge.

Activités

Les activités commencent à 9h et se terminent au plus tard à 16h30. Les enfants doivent impérativement être présents pour 8h55 au plus tard afin de ne pas perturber le début des activités.

L'accueil des enfants se fait entre 8h30 et 9h00 le matin et le départ entre 16h30 et 17h00 le soir. Ces deux créneaux permettent aux parents d'échanger avec les moniteurs et coordinateurs sur le bon déroulement du stage de leur enfant.

Exemple d'une journée type :

09h00 : début des activités

10h30 : collation

10h45 : reprise des activités

12h00 : repas de midi pour les 3/5 ans

12h15 : repas de midi pour les 6/15 ans

12h45 : moment de détente ou de repos pour les plus petits

13h15 : reprise des activités

15h00 : collation

15h15 : reprise des activités

16h15 : fin des activités

16h20 : rassemblement dans les locaux de garderie, retour au calme, évaluation collective de la journée

Nous tenons bien entendu compte des besoins de l'enfant pour les breaks et autres temps libres.

Une demi-journée est consacrée au thème du stage, l'autre demi-journée, les enfants découvriront une multitude d'activités créatives, ludiques et sportives.

Dans le courant de la semaine précédant la participation de votre enfant en stage, un mail explicatif appelé S-1 vous sera envoyé. Dans celui-ci, vous retrouverez les informations importantes ainsi que ce ROI & CGV.

Spécificités BDK'Land

Cette formule proposée « occasionnellement » n'est pas un stage mais une simple garderie. Elle est accessible aux enfants âgés de 6 à 14 ans inclus. Sans thématique particulière, les enfants participants profiteront chaque jour d'une multitude d'activités récréatives, sportives et ludiques. Le nombre de places disponibles par semaine sera limité à 16 enfants pour 1 accueillant(e). Pour cette raison, le prix a pu être réduit à 90€ pour 5 jours, et ce, afin de rester accessible aux ménages ayant de plus faibles revenus.

Garderies et retards

BDK organise des garderies durant toutes les périodes de stages. Les horaires en été sont de 7h30 à 8h30 et de 17h00 à 18h30. Pour les autres périodes, les horaires sont de 8h00 à 8h30 et de 17h00 à 18h00.

Le coût de cette garderie sera effectué sous forme d'une option réservable à l'inscription, avec une tarification forfaitaire de 10 € pour la semaine de 5 jours.

Important ! Si vous ne récupérez pas vous-même votre enfant, il est obligatoire de compléter le document « d'autorisation parentale » qui autorise une tierce personne à le récupérer à votre place. Ce document est repris en lien dans le contenu du mail de confirmation d'inscription.

Les parents sont tenus de respecter scrupuleusement les horaires de garderies communiqués. Tout retard sera pénalisé d'une indemnité forfaitaire de 10€ par tranche de 10 minutes, payable au comptant au moniteur ou coordinateur lui-même pénalisé. En cas retard à répétition, BDK s'autorise le droit de refuser un enfant sans qu'aucun remboursement ne soit envisagé.

Repas et boissons

Nous vous demandons de bien vouloir fournir une gourde à vos enfants. Ils disposeront d'eau potable tout au long de la journée. N'oubliez pas de prévoir les collations pour les pauses du matin et de l'après-midi. Celles-ci ne sont pas fournies par BDK. Nous insistons sur le fait d'éviter le « suremballage ». Une boîte à tartine contenant gâteaux ou fruits sera préférée.

Pour les repas de midi, trois possibilités s'offrent à vous :

1. Votre enfant apporte son casse-croûte de la maison
2. Vous réservez les sandwiches à l'inscription
3. Vous réservez les repas chauds à l'inscription

Ces deux derniers seront fournis frais chaque jour par notre traiteur. Le coût des repas sera ajouté sous la forme d'une option au stage au prix de 30€ pour les sandwiches et 35€ pour les repas chauds par semaine.

Les repas sont à commander lors de l'inscription. Par souci d'organisation, le choix des repas se fait par semaine complète. Il est impossible de le modifier en cours de semaine.

Si vous souhaitez adapter le régime alimentaire de votre enfant, en cas d'allergie, de végétarisme ou par convictions religieuses, merci de nous en informer dans la case commentaire lors de l'inscription et de le mentionner au moniteur responsable lors de votre arrivée. BDK se réserve le droit de ne pas accepter cette adaptation si celle-ci représente une charge de travail difficilement applicable au niveau du traiteur.

Temps de repos

Un espace adapté au repos est aménagé pour les groupes de 3 à 5 ans. Dès lors que les enfants en ressentent le besoin, une sieste d'environ 45 minutes est proposée après le repas. Pour les autres, des activités plus calmes sont prévues : lecture d'histoires, dessins, promenades, plaine de jeux, etc.

Vêtements et matériel à prévoir

Nous vous demandons de prévoir l'équipement et le matériel de votre enfant en fonction du thème du stage. Il est également important de prendre en considération les conditions climatiques !

Voici une petite check-list de l'équipement utile à prévoir :

- 3/5 ans : des vêtements de rechange (+ langes et lingettes si nécessaire en cas de petit accident)
- Vélo : prévoir un vélo en bon état (pneus gonflés, freins en excellent état, etc.), petites roues (pour les groupes d'initiation), casque, genouillères, coudières.
- Sports extérieurs : coupe-vent, training, short, chaussettes hautes.
- Football : protège-tibia, chaussures de foot (sans crampons).
- Fort boyard, Koh-Lanta et autres stages « aventure » : vêtements et chaussures de rechange.

- Paintball & laser game : chaussures de marche, pantalon long et manches longues obligatoires.
- Hiver : manteau, écharpes, gants et bonnet.
- Été : casquette, chapeau, crème solaire et gourde !

Si un stage demande du matériel spécifique ou un équipement adapté, nous vous le ferons savoir au plus tard le vendredi précédent le début du stage, dans le mail d'infos importantes qui vous sera envoyé.

Nous vous conseillons d'inscrire le nom et le prénom de votre enfant sur tous les objets lui appartenant (sacs, manteaux, vêtements, etc.).

Déplacements à l'extérieur du centre de vacances

Dans le cadre de certaines activités (sortie paintball, ferme pédagogique, maison de la pêche, etc.), les enfants peuvent être amenés à se déplacer à l'extérieur du centre de vacances. L'ensemble de ces déplacements sont organisé en bus en collaboration avec les services TEC.

En principe et sauf contre-ordre, vous n'êtes pas amené à déposer votre enfant à un autre endroit que celui du stage réservé. Nous vous tiendrons informés des dispositions à prendre si une modification de l'horaire devait avoir lieu ou si un nouveau lieu de rendez-vous devait être fixé.

Spécificités pour nos séjours en internat à L'écurie des Iles d'Hatrival

Petite particularité pour notre centre de vacances « internat », L'écurie des Iles à Hatrival, qui est accessible à aux enfants âgés de 6 à 15 ans souhaitant faire de l'équitation (débutant, initié ou confirmé).

Les horaires d'accueil et de garderie diffèrent des stages en externat. Pour les internes, l'arrivée est prévue le dimanche soir vers 19h (les enfants doivent avoir soupés !) et le départ du vendredi soir se fait entre 17h et 18h. Pour les externes, le stage commence à 9h et se termine à 17h. Les garderies sont toujours gratuites à partir de 8h et jusque 18h.

Équipement de base : nécessaire de toilette (essuies de douche, savon, brosse à dents, dentifrice, gants de toilettes, etc.), pyjama, vêtements de sport adaptés à l'activité pour la journée, vêtements décontractés pour le soir et, en cas d'intempéries, vêtements de pluies et de rechanges. Il est important de prévoir des draps pour la literie ainsi qu'un sac de couchage et oreiller.

Fiche médicale

Il est obligatoire de compléter une fiche médicale pour chaque enfant inscrit à l'un de nos stages. Grâce à votre compte client « MyBDK », ce document est informatisé. Vous devez le compléter ou le mettre à jour avant chaque début de stage via l'onglet « Mes données » et « Les membres » du menu principal.

Chaque coordinateur de site a un accès permanent au dossier médical informatisé de votre enfant. En cas de d'urgence, ce même coordinateur a toujours la possibilité d'obtenir toutes ces informations via un échange avec l'équipe du bureau BDK qui se chargera alors de lui envoyer les infos. Nous évitons ainsi l'impression de toutes les fiches médicales et contribuons au respect la nature.

Usage de médicaments

Les animateurs et coordinateurs disposent d'une boîte de premiers secours. Dans le cas de situations ponctuelles ou dans l'attente de l'arrivée du médecin, ils peuvent utiliser les produits nécessaire tel que : du désinfectant, une pommade réparatrice en cas de brûlure solaire et calmante en cas de piqûre d'insectes.

Les membres du personnel du centre de vacances ne sont pas habilités à administrer des médicaments aux enfants. Ils sont autorisés à le faire uniquement sur base d'un certificat médical les y autorisant.

Accidents

En cas d'urgence, les parents/tuteurs légaux seront avertis le plus rapidement possible. Néanmoins, s'ils ne sont pas joignables et si l'urgence le requiert, l'intervention se fera sans leur consentement.

Les parents/tuteurs légaux, marquent donc leur accord pour que la prise en charge ou les traitements estimés nécessaires soient entrepris durant le stage/séjour de leur enfant par le responsable du centre de vacances ou par le service médical qui y est associé. Vous autorisez le médecin local à prendre les décisions qu'il jugera urgentes et indispensables pour assurer l'état de santé de l'enfant, même s'il s'agit d'une intervention chirurgicale.

En cas d'accident, notre équipe vous remettra une copie des documents d'assurance. La partie n°1, la déclaration d'accident, sera complétée par le coordinateur du centre de vacances. La partie n°2, le certificat médical, sera à faire remplir par le médecin (cachet obligatoire).

Veuillez noter que notre assurance « *Associations sportives et d'agrément* » couvre uniquement les dégâts corporels (en aucun cas les dégâts matériels). Une franchise de 50€ est d'application et à charge du parent.

Notre assurance ne veut pas couvrir les bris de lunettes, si un enfant casse ses lunettes dans un jeu ou dans une bousculade, ou encore avec un ballon, BDK invitera - sur simple demande - les parents de l'enfant responsable des dégâts à faire intervenir leur assurance familiale, et ce, sans être responsable de la suite donnée par ceux-ci.

Dispositif d'urgence

En cas d'urgence, chaque centre de vacances appliquera le plan d'urgence inhérent à l'établissement dans lequel il se trouve.

Des consignes de sécurité, affichées en nombre et facilement accessibles, renseignent le personnel encadrant sur la conduite à suivre en cas d'incendie ou autres.

En cas d'alarme, l'ordre sera d'évacuer les occupants, de suivre les itinéraires d'évacuations et de se rendre au lieu de rassemblement en attendant l'intervention et les consignes des secours.

Perte – vol – dégradation

L'ASBL BDK Organisation décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration d'objets personnels. Ce type d'incident peut être couvert par votre assurance familiale. Ne laissez aucun objet de valeur à vos enfants. En aucun cas, BDK ne pourra être tenu pour responsable de tels actes.

Droit à l'image

Dans le cadre de nos activités, nous photographions et filmons les participants. Ces photos et vidéo peuvent être utilisées dans nos outils de communication, sur notre page internet, nos réseaux sociaux, etc. L'inscription à un stage BDK vaut pour accord d'être ainsi photographié, filmé et partagé. En cas de refus de cette clause, le parent/tuteur légal demandeur devra envoyer un mail à l'adresse belgique@bdkstages.be, avec accusé de réception, et ce, avant le début de chaque stage réservé.

Règles de vie au sein du centre de vacances BDK

Les moniteurs sont chargés de l'animation et de la surveillance des enfants. Tous les actes posés dans ce cadre devront être en conformité avec les prescriptions du projet pédagogique rédigé par BDK.

Les premiers moments de la semaine serviront à rappeler et expliquer le règlement général de la semaine, les règles de vie en communauté. Ensuite, moniteurs et enfants élaboreront les règles du « bien vivre ensemble ». Une charte de groupe sera donc établie. Il est important à nos yeux que les enfants s'approprient ces règles et que l'adulte s'en porte garant. Afin de permettre au personnel du centre de vacances d'exercer correctement son travail, l'enfant est soumis à son autorité.

Le respect des autres enfants et des choses est de rigueur pour tous et à tout moment. En application de cette règle, il est indispensable de respecter les autres dans leur différence, d'utiliser les lieux et le matériel

conformément à leur usage, d'adopter les règles d'hygiène, d'observer le calme pendant les périodes de sieste et de repas. Il est interdit de fumer. Toutes les règles de bienséance sont d'application.

Nous ne tolérerons pas les actes de vandalisme, les vols, les actes et les paroles racistes, la violence, tout ceci pourra faire l'objet d'une sanction pouvant aller jusqu'au renvoi définitif du centre de vacances. Tout autre acte de quelque forme que ce soit, ou attitudes discriminatoires comme l'antisémitisme, l'homophobie, le sexisme, l'islamophobie, etc. ainsi que des symboles correspondants seront sévèrement réprimés par l'organisation.

Le non-respect manifeste de ces règles de vie, ainsi que tout comportement incorrect ou indiscipliné des enfants, fera l'objet d'un avertissement adressé en fin de journée aux parents ou tuteurs légaux via le coordinateur.

Au-delà de deux avertissements, le coordinateur ou responsable du centre de vacances peut décider d'infliger une exclusion temporaire, voir une exclusion définitive en fonction de la gravité des actes commis.

Votre avis nous intéresse

BDK est un centre de vacances qui évolue sans cesse. Afin de nous améliorer et d'être toujours plus proche de vos besoins et vos attentes, nous vous recommandons de nous donner votre avis après chaque stage. Une enquête de satisfaction vous sera transmise par email la semaine qui suit chaque stage. Nous veillerons à prendre en considération vos différentes remarques afin d'améliorer la qualité de nos stages.

Lorsque votre enfant est en stage, si vous avez un doute sur une activité, sur l'organisation, sur un moniteur, un problème avec un autre enfant, vous avez remarqué quelque chose d'anormal, merci de rentrer aussitôt en contact avec le coordinateur du centre de vacances. Si celui n'est pas disponible ou ne peut répondre à vos attentes, veuillez contacter notre bureau au 063/43.30.49 ou via mail à belgique@bdkstagres.be. Plus vite nous sommes tenus informés des problèmes rencontrés, plus vite nous pourrons réagir et les résoudre.

PARTIE 3 - CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Modalités d'inscription

S'il s'agit d'un premier stage chez BDK, la création d'un compte client est obligatoire avant toute inscription. Votre compte est ensuite accessible via un navigateur ou via l'application mobile « MyBDK » disponible sur Apple store ou Play Store d'Android.

Toutes les inscriptions se font par vos soins directement depuis votre compte client MyBDK. Uniquement si vous éprouvez de difficultés informatiques, l'inscription peut se faire de manière exceptionnelle par téléphone avec notre équipe.

En cas de problème, notre équipe est à votre disposition pour vous aider. Vous pouvez contacter notre bureau durant ses heures d'ouvertures : du lundi au vendredi de 8h à 17h au +32(0) 63/43.30.49.

L'inscription à l'un de nos stages (en ligne ou par téléphone) implique automatiquement l'adhésion à nos conditions générales ainsi qu'à notre règlement d'ordre intérieur. Toute inscription vous engage à payer le stage dans son entièreté et à vous y présenter.

En accord avec ses objectifs pédagogiques, BDK privilégie les inscriptions pour une semaine complète de 5 jours (exception faite en cas de jour férié). En effet, les inscriptions à la carte nuisent à la qualité de l'accueil car elles rendent difficiles la cohésion du groupe, sa dynamique et la participation des enfants.

Lorsque vous inscrivez votre enfant en ligne, vous recevez automatiquement un récapitulatif d'inscription. Ensuite, dans les deux jours ouvrables qui suivent la date d'inscription, un mail de confirmation avec le montant exact à payer vous sera transmis. Veuillez nous recontacter si vous ne l'avez pas reçu dans ce délai.

En cas de difficulté financière, nous nous engageons à trouver une solution au cas par cas (plan de paiements, etc.). Ceci afin de laisser la possibilité à chaque enfant de participer aux activités du centre de vacances. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter notre équipe administrative.

Modalités de paiement

Le montant de la participation est de 105 € (hors option et réduction) par enfant sauf pour les thèmes spéciaux. Veillez à bien choisir le thème de stage pour votre enfant. Une fois l'inscription effectuée, le changement de thème peut se montrer difficilement réalisable.

Vous pouvez choisir de régler votre stage par le biais d'un paiement en ligne au moment de l'inscription. Si vous avez opté pour le paiement par virement, vous trouverez -dans le mail de confirmation - les coordonnées bancaires ainsi que la communication structurée à joindre à votre paiement. À la réception de cet email, vous disposez d'un délai de 5 jours ouvrables pour régler votre acompte. Le solde devra, quant à lui, être réglé au plus tard 15 jours avant le début du stage. Si l'inscription est réalisée à moins de 15 jours du début stage, le montant total est alors requis le jour de l'inscription.

Veillez noter qu'une fois votre virement effectué, un délai de 3 jours ouvrables est nécessaire pour recevoir et intégrer notre extrait de compte CODA électronique et ainsi voir apparaître votre paiement dans notre logiciel de stage. Si le versement de votre acompte/solde n'est pas reçu dans les temps, des mails de rappels automatisés vous seront envoyés jusqu'à la réception de votre paiement sur notre compte. De la même manière, une preuve de paiement peut vous être réclamée à tout moment. Aussi, il n'est pas possible de payer en liquide le premier jour du stage, tous les paiements doivent se faire par virement bancaire.

En cas de non-paiement et sans suite donnée au rappel de paiement gratuit envoyé conformément à la législation en vigueur, votre facture sera aussitôt transmise à notre société de recouvrement VENTURIS. À cette date, toute demande devra être formulée directement à VENTURIS.

Politique d'annulation

Une fois votre inscription réalisée (en ligne ou par téléphone), il ne vous est plus loisible de vous désinscrire sans engendrer de frais. Votre inscription est validée aussitôt que CONFIRMER le formulaire d'inscription en ligne et où elle apparaît dans notre logiciel. Ne faites donc pas cette démarche à la légère !

La législation européenne sur les ventes à distance ne prévoit pas de délai de rétractation de 14 jours calendrier, pour les contrats conclus par internet ou par téléphone, lorsque le client réserve des services de loisirs, de transport, de restauration ou d'hébergement. En d'autres termes, quel que soit le délai ou la date d'annulation d'un stage/séjour, des frais de dossier vous seront automatiquement facturés comme suite :

- À 16 jours et plus du début du stage : 30 € de frais d'annulation ;
- Entre 15 et 8 jours avant le début du stage : 50% de frais d'annulation ;
- À 7 jours et moins du début du stage (ou absence injustifiée) : 100% de frais d'annulation.

Si vous décidez d'annuler la participation de votre enfant et que le stage est payé dans sa totalité, la somme non conservée vous sera remboursée dans le portefeuille virtuel de votre compte MyBDK.

Si vous décidez d'annuler la participation de votre enfant et que le stage est impayé (partiellement ou dans sa totalité), le montant correspondant aux frais d'annulation vous sera facturer.

Dans le cas où votre enfant ne peut être présent au stage pour cause de maladie, à partir de 2 jours d'absence et sur présentation d'un certificat médical, les sommes suivantes seront remboursées dans le portefeuille virtuel de votre compte MyBDK :

- Absence de 2 jours : 30€ ;
- Absence de 3 jours : 45€ ;
- Absence de 4 jours : 60€ ;
- Absence de 5 jours : 75€ ;

Une copie du certificat médical doit impérativement nous parvenir dans les 48 heures qui suivent le début de l'absence par mail à l'adresse belgique@bdkstages.be. Il vous est également possible de le donner au coordinateur du site en vous rendant sur place. Si le certificat médical ne nous a pas été transmis dans les délais impartis, aucun remboursement ne pourra être envisagé.

Les repas non pris, réservés préalablement auprès de notre traiteur, ne pourront pas être remboursés.

BDK se réserve le droit d'annuler un stage si le nombre d'enfants inscrits n'est pas suffisant. Au plus tard jusqu'à 7 jours avant le début du stage, notre équipe administrative vous préviendra par mail et par téléphone. Une solution alternative vous sera alors proposée. Si aucun changement n'est possible, l'intégralité du montant perçu vous sera remboursée par virement bancaire.

Intérêts de retard et clause pénale

En cas de non-paiement à la date convenue, le parent ou tuteur légal s'engage à régler, de plein droit et sans mise en demeure préalable, à titre de clause pénale, une indemnité forfaitaire fixée comme suite :

- 20,00 € si le solde dû est inférieur ou égal à 150,00 €;
- 30,00 € majorés de 10% du montant dû sur la tranche comprise entre 150,01 € et 500,00 €, si le solde dû se situe entre 150,01 € et 500,00 €;
- 65,00 € majorés de 5% du montant dû sur la tranche supérieure à 500,00 €, avec un maximum de 2.000,00€, si le solde dû est supérieur à 500,00 €.

Cette indemnité ne fait pas obstacle à la possibilité pour l'organisateur de stages de demander réparation du préjudice effectif subi.

Tout retard de paiement entraîne, de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application d'intérêts de retard calculés sur la base du taux directeur majoré de 8 points de pourcentage (12,25%), conformément à la loi du 2 août 2002 relative à la lutte contre le retard de paiement dans les transactions commerciales, à compter du jour suivant la date d'échéance jusqu'au règlement complet des sommes dues.

Les paiements devront être effectués par virement bancaire. Le non-respect des délais de paiement pourra entraîner la suspension de la prestation, ainsi que l'application de la clause pénale et des intérêts de retard mentionnés ci-dessus.

Chèque cadeau

Si vous disposez d'un chèque cadeau, il est impératif de cocher dans le formulaire d'inscription la case « je souhaite payer avec un chèque » en précisant le montant de celui-ci et la provenance de ce bon. Attention, les chèques sont nominatifs. Dès lors, ils ne peuvent être revendus ou donnés à un autre participant.

Nous vous conseillons d'utiliser votre « chèque cadeau » de manière à ce qu'il corresponde au plus proche du prix de stage. Veuillez noter que si le montant du chèque est supérieur au montant du stage, la différence sera perdue.

Le chèque peut soit nous être renvoyé par poste (BDK, Rue du Boquillon 48 à 6860 MELLIER), soit être remis en mains propres au coordinateur le premier jour du stage. Tout stage réservé se doit d'être payé. Dès lors, la non remise du chèque entraînera la facturation immédiate dudit stage.

Portefeuille virtuel

Si vous disposez d'un avoir dans le portefeuille virtuel de votre compte MyBDK, vous pouvez choisir d'utiliser cette somme pour régler, tout ou en partie, votre stage au moment de valider le formulaire d'inscription en ligne. Si vous avez omis cette étape à l'inscription, merci de nous contacter afin que notre équipe administrative procède manuellement à l'apurement de votre dette au moyen de votre avoir.

Réductions

En collaboration avec ses partenaires, BDK vous offrent des avantages financiers incroyables toute l'année.

1. Partenamut : 10% sur le prix du stage hors options
2. Solidaris Wallonie : 5% sur le prix du stage hors options
3. Membre SSD : 10% sur le prix du stage hors options

Attestations de mutuelle et de fréquentation

À la fin de chaque stage, vous pouvez télécharger votre attestation de fréquentation vous-même directement depuis votre compte client MyBDK via l'onglet « Financier » en cliquant sur « Attestations ».

Si vous désirez une intervention de la part de votre mutuelle, il vous suffit de remettre le formulaire de demande d'intervention - pré complété des informations de l'enfant - au coordinateur le premier jour du stage ou de nous l'envoyer par mail à l'adresse belgique@bdkstages.be. L'attestation mutuelle vous sera restituée complétée et signée par nos soins. Le document original vierge est téléchargeable sur le site internet de votre mutuelle ou à réclamer en agence.

Veuillez noter que les attestations ne peuvent être délivrées que si l'enfant a bien participé au stage, que celui-ci est terminé et qu'il a été entièrement soldé. Si l'une de ces conditions n'est pas remplie, l'attestation sollicitée ne sera pas accessible.